

Cyberadministration : un défi canton-communes essentiel pour l'avenir

Le 23 mars 2020, le député Gabriel Voirol retirait la motion intitulée « pour un partage équitable canton-communes » déposée le 4 mars 2020. La raison était liée à l'annonce des défis financiers grandissants en lien avec les mesures prises en lien avec la COVID-19. Dans l'argumentation figurait une piste, celle du financement des mesures impactant le canton et les communes avec comme exemple la Cyberadministration.

Si la crise liée à la COVID n'est pas terminée, certains enseignements peuvent toutefois déjà en être tirés. Avec les mesures d'auto-confinement et les limitations mises en place durant la crise, force est de constater que, si l'on veut que les autorités administratives puissent fonctionner au mieux, des efforts doivent être faits en matière de cyberadministration, par exemple par le développement des guichets virtuels communaux et cantonaux.

Un projet de cyberadministration impliquant le canton et les communes est en route. Il se heurte toutefois à des problèmes de financement, les structures associatives telle que l'AJC, n'étant pas prévues pour imposer des mesures financières conséquentes à ses membres, sans risquer une dissolution de cette structure. Les deux présentations faites de la Cyberadministration en Assemblée AJC ont clairement mis en évidence cette problématique. Or, il est urgent que ce dossier puisse s'accélérer pour le bien de nos concitoyennes et concitoyens.

Lors de la séance parlementaire du 27 mai dernier, le Gouvernement a évoqué, pour les mesures « COVID » prises par le canton, un coût approximatif de 1,4 millions pour les communes. Le coût des mesures « COVID » pour le canton pourrait quant à lui être financé par l'apport supplémentaire 2020 et 2021 de la banque nationale suisse.

Dès lors, dans le but de faire avancer le dossier Cyberadministration, de compenser les coûts financiers indirects de la COVID-19 pour les communes, de tenir compte des recettes supplémentaires annoncées et issues de la BNS qui ne vont pas dans les caisses communales contrairement à d'autres pratiques cantonales, il est demandé au Gouvernement jurassien de prévoir un financement uniquement cantonal pour les frais de développement du projet « Cyberadministration ». Libre à lui toutefois d'utiliser la manne de la BNS ou une autre source de financement pour permettre sa réalisation.

Le 24 juin 2020

Auteurs : G. Voirol
Pour le PLR

Pour le PDC

Pour le PS

Pour l'UDC

Handwritten signatures in blue ink, including a large signature with a blue circle underneath and another signature to the right.

Pour les Verts et CS-POP

Pour le PCSI

Handwritten signatures in blue ink, including a large signature at the top, a signature with a blue circle underneath, and several other signatures below.